

Compte rendu du conseil de l'U.F.R. S.F.A.

Mardi 15 octobre 2024 à 14h00

Membres de droit présents à 14h00 :

Collège A : Georges BASHIARDES, Christine BRAQUART VARNIER, Valérie CORONAS, Annie GENIET, Eric LAMBALLAIS, Patrick VIGNAUD.

Collège B : Sylvie ALAYRANGUES, Yann BATONNEAU, Laetitia CAILLE, Yves CAUBET, Anny MICHEL, Morgan PIERRE

Collège BIATSS : Frédéric BAUDON, Sylvie DUCLAUD, Bruno MERCIER, Benoît PORCHERON

Collège Usager(ère)s : Elise BOISSAY, Steve FETIVEAU

Personnalités extérieures : Samuel BESSON, Kentin PLINGUET (départ à 15h)

Invités permanents présents : Sophie BELTRAN-BECH, Elodie DAUVERGNE, Vincent MANSEAU, Anne-Marie POUSSARD, Nathalie THIRIET

Excusés : Samuel BOISSIERE (procuration à Patrick VIGNAUD), Philippe CARRE, Karine DE OLIVEIRA VIGIER (procuration à Annie GENIET), Thierry PAILLAT (procuration à Christine BRAQUART VARNIER), Alexandra LAFITTE, Sandra MIRVAL, Karine ESTIEU-GIONNET, Maryline GENDRE, Ludovic HAMON, Anne-Laure JULIEN, Laurent LE GUILLOU, Laurence VALLOIS-ROUET, Hervé BOEGLIN (procuration à Eric LAMBALLAIS), Isabelle LUCET (procuration à Georges BASHIARDES), Ascel SAMBA-LOUAKA (procuration à Yves CAUBET), Enzo BARDET, Matteo FRANCOIS, Mikael PECYNA, Elouan SIMON, Léa ZWEERS

27 voix dont 6 procurations en début de conseil, 2 procurations à partir de 16h00 et 16h35

ORDRE DU JOUR

- I. Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 01/10/24 – *Pour délibération*
- II. Informations générales – *Pour information*
- III. « Quart d'heure étudiant »
- IV. Modification du collège usagers du Conseil – *Pour information*
- V. Election de deux représentants enseignant chercheur du Conseil au sein de la commission recherche – *Pour délibération*
- VI. Dialogue de gestion patrimoine – *Pour information*
- VII. Référentiel – *Pour information*
- VIII. Questions diverses

I – Approbation du relevé de décision du conseil d'UFR du 01/10/24 (diapo p.4)

27 votants à main levée :

- 26 : POUR
- 1 : ABSTENTION
- 0 : CONTRE

Le relevé de décision est adopté à l'unanimité des votes exprimés.

II – Informations générales (diapo p.5 à 26)

Valorisation de l'engagement étudiant (diapo p. 7 à 11)

- ❑ Présentation du bilan des candidatures au niveau de l'UP sur la valorisation de l'engagement étudiant sur l'année 2023-2024,
- ❑ Focus sur le nombre de candidats avec dossiers complets par composante,
- ❑ Présentation des types d'engagements étudiant reconnus et chiffrage,
- ❑ Présentation des résultats issus du groupe de travail ayant eu lieu fin août 2024 :
 - L'engagement devra représenter un temps d'implication suffisamment important au cours de l'année universitaire,
Une question est posée sur l'appréciation du critère « important », il est précisé que la commission pourra définir ce qu'elle caractérise comme du temps significatif
 - Les IUT ont été à nouveau exclus de ce dispositif car processus d'harmonisation trop complexe
 - Rajout d'un représentant de la Fondation Poitiers Université en tant que membre de la commission valorisation de l'engagement
 - Le quorum de 50 % est suffisant pour la tenue de la commission
 - Transmission de la liste des étudiants pour lesquels la commission propose aux jurys de formation la bonification ainsi que le type d'engagement réalisé avec quelques éléments complémentaires
 - Bonification symbolisée dans le relevé de notes par un élément spécifique (\neq des points de jury)
 - Précision sur l'attribution quand la formation a 2 sessions : bonus attribué en session 1 sauf s'il ne permet pas à l'étudiant de valider l'année \Rightarrow report du bonus en session 2
Une question est posée quant à la précision de l'attribution en 1^{ère} ou 2^{ème} session : il est précisé que le débat est ouvert au sein du jury mais qu'il restera pertinent de ne pas l'attribuer en 1^{ère} session si l'étudiant ne valide pas l'année, il est précisé que le refus d'attribution est toujours possible par le jury sur argumentation
 - Rang de classement se calcule après l'attribution du bonus
 - Rajout de 2 engagements ouvrant droit à la valorisation :
 - Statut d'artiste confirmé
 - Engagement dans la réserve opérationnelle de l'administration des douanes
Une question est posée pour précision sur la valorisation de l'activité salariée quant au statut : il est précisé que celle-ci est déterminée par l'existence d'un contrat de travail
- ❑ Nouveau calendrier non connu à ce jour
Une question est posée sur l'organisation existante sur le sujet dans les autres universités : chaque université définit et cadre les conditions d'attribution d'une valorisation de l'engagement étudiant

Charte et règlement des examens 2024-2025 (diapo p. 12)

- La charte des examens (*laquelle va être revotée à la CFVU du 17 octobre 2024*) et le règlement des examens 2024-2025 ont été transmis et mis à disposition sur le site de SFA,
- Prochainement, ils seront accessibles aussi sur la page « Votre scolarité » du site de SFA via l'adresse <https://sfa.univ-poitiers.fr/formation/scolarite> mais aussi mis à disposition dans la communauté IRIS Sciences Fondamentales et Appliquées dans l'espace « Ressources »

Réorganisation d'UP&Pro (diapo p.13 à 14)

- Rappel des enjeux de l'évolution organisationnelle d'UP&Pro et de la planification de cette réorganisation,
- Présentation de l'organigramme de la Direction de la formation professionnelle continue.

Jury VAE (diapo p.15 à 16)

- Présentation de la nouvelle grille tarifaire votée en CA du 20 septembre 2024,
- La question du paiement des membres extérieurs est toujours non résolue,
- Présentation de la proposition d'UP&Pro pour l'organisation des jurys,
- Information que SFA fera remonter la demande de bénéficier d'heures pour assurer l'accompagnement pédagogique d'un candidat VAE durant l'année.

Clarification des reprises d'études FI/FPC (diapo p. 17 à 18)

- Objectif : Clarifier l'identification des profils en reprise d'études pour pouvoir déterminer leur statut d'inscription FI ou FPC,
- Présentation du calendrier de déploiement et de la qualification du candidat en reprise d'études.

Forum Free 2024 – 28 novembre 2024 (diapo 19 à 23)

- Présentation des points perfectibles du forum 2023,
- Présentation des évolutions prévues par le comité de pilotage,
- La clé de répartition de la participation des départements reste identique à 2023,
- Encore très peu d'entreprises inscrites actuellement, nouvelle relance prévue début octobre, *Samuel BESSON propose de faire un relais auprès de ses contacts, il va être mis en relation avec David HELBERT, Vice-doyen relations extérieures et internationales*
- Présentation du programme du forum et des lieux d'implantation.
Une précision est apportée quant à la nécessité d'accès des secours aux locaux

III – « Quart d’heure étudiant » (diapo 24)

- Il est évoqué la sécurité/accès des bâtiments,
La problématique de la sécurité des bâtiments de manière générale est évoquée ainsi que la traçabilité des clés
- Des difficultés au CROUS du Futuroscope sur les repas Vegan.
Il est invité à faire remonter sa demande à la CFVU et auprès des représentants étudiants au CROUS.

IV- Modification du collège usagers du Conseil (diapo p.27 à 28)

- Présentation du nouvel arrêté de composition du Conseil UFR SFA.

V – Élection de deux représentants EC au sein de la commission recherche (diapo p.28 à 29)

Rappel : au plus 4 membres élus du conseil siègent en commission recherche (art. 13-4 des statuts de l’UFR), actuellement 2 postes sont vacants.

Candidature reçue le 8 octobre 2024 :

- Ascel SAMBA LOUAKA (MCF, EBI)

Soumis au vote du Conseil ce jour :

27 votants à main levée :

- 26 : POUR
- 1 : ABSTENTION
- 0 : CONTRE

Ascel SAMBA LOUAKA est élu en qualité de membre enseignant chercheur du Conseil siégeant à la commission recherche à l’unanimité des votes exprimés.

VI- Dialogue de gestion patrimoine (diapo 30 à 44)

- Présentation du calendrier,
- Rappel que la porte d’entrée des demandes batimentaires est Active 3D et que le dépôt de demande est fait par le service logistique (Responsable du service / Sylvain RICHARD-LAVASTRE) y compris pour les laboratoires,
- L’Etat met l’accent sur l’utilisation des espaces disponibles et analyse le schéma pluriannuel de l’établissement en termes de stratégie immobilière, pour valider des participations aux travaux : réflexion à mener sur le partage d’espace et une utilisation temporelle optimisée,
- La mise à disposition de salles est régie par convention obligatoirement,
- Projet STARTUP** : l’université prévoit la construction d’un nouveau bâtiment derrière le B37 (participation Grand Poitiers). Contact en cours avec la DLPI, pas de planification encore prévue,

FACULTÉ DES SCIENCES

FONDAMENTALES ET APPLIQUÉES

- Présentation de la situation du patrimoine SFA,
- Présentation des explications de la sous-occupation des salles,
- Présentation des pistes d'amélioration.

Les étudiants précisent que la possibilité d'occupation des salles pour travailler est appréciée. Pour le B02, il s'agit d'une salle de TD mal attribuée : réaffectation à voir.

Les problématiques sur le ménage dans certains bâtiments sont évoquées : le responsable administratif invite les élus à adresser leurs demandes/problématiques à la DLPI dans un contexte de renouvellement du marché, ou s'interroge sur la mise en place d'une enquête de satisfaction.

- Présentation de la fin des locations longue durée prévues en janvier 2025,
- Présentation de la situation du parc automobile à SFA,
- Présentation des dégradations et des vols par typologie,
- Focus sur le B02 : travaux projetés en janvier 2025,
- Information concernant les TP du H1 / H6 : L'objectif du VP Patrimoine est de consacrer le bâtiment H01 aux activités de recherche en déménageant les activités d'enseignement au H06 notamment. Plan Global de l'UP

Une question est soulevée quant à ce qui peut être perçu comme une matérialisation de la séparation formation/recherche.

VII- Référentiel (diapo p.44 à 48)

- Présentation du référentiel d'équivalence horaire pour les responsabilités administratives au titre de la formation – année universitaire 2024-2025

Une question est posée sur une clarification du processus de validation : il est précisé qu'il s'agit d'une 1^{ère} présentation qui sera suivie par un vote lors d'un prochain Conseil,

Suite à une question, il est rappelé que les règles du référentiel fixées par l'UP sont disponibles sur IRIS.

Suite à une question sur les délais de transmission des fiches de service prévisionnelles, il est déploré par un membre du Conseil que celles-ci doivent être signées sans intégration des données du référentiel, celles-ci étant intégrées a posteriori.

VIII -Vague 3 d'investissement (diapo 49 à 55)

- Rappel Vague d'investissements, affaires générales, départements de formation et Service informatique,
- Question de l'utilisation de la réserve « accidents de la vie » sur la vague 3 pour le reliquat, après décision du Conseil le 1^{er} octobre 2024,
- Suite à une discussion au sein du Conseil, il est soumis au vote le projet 1 Géosciences et le projet 1 BS, et un reliquat à utiliser par MG/Info pour informatique ou mobilier ou petit matériel « investissement ».

27 votants à main levée :

- 24 : POUR
- 3 : ABSTENTION
- 0 : CONTRE

Le projet 1 Géosciences et le projet 1 BS, et un reliquat à utiliser par MG/Info pour informatique ou mobilier ou petit matériel « investissement » sont adoptés à l'unanimité des votes exprimés.

VIII - Questions diverses

- La question du traitement d'une demande pour une étudiante en situation de handicap est abordée et va être traitée,
- Le problème de la mise à jour des horloges est évoqué compte-tenu de l'enjeu dans le cadre des examens pour les étudiants.
- Il est convenu qu'un vote aura lieu lors d'un prochain Conseil quant aux divers usages en cours (procuration le jour même, procuration en cours de Conseil, etc.)

La séance est levée à 16h58. Le prochain conseil exceptionnel est prévu le mardi 29 octobre 2024 à 16h30 et le prochain Conseil d'UFR le mardi 19 novembre 2024 à 14h00.

